

Construction et rénovation des lycées, équipement en matériels pédagogiques et informatiques, hébergement et restauration, soutien aux projets éducatifs, aides aux familles, définition de la carte professionnelle : la [REGION BRETAGNE](#) / **T** : 02.99.27.10.10 exerce de larges compétences dans les lycées. La Commission permanente vient d'attribuer 2,4 M€ en faveur de 7 lycées et centres de formation en Ile-et-Vilaine.